

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

VOL. 97 Fondée le 1^{er} Septembre 1877 NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 14 JUN 1923 5c le numero No. 21

L'Action Concrete

Lord Curzon vient, dans un meeting, de laisser entendre qu'on ne viendra à bout de régler rapidement le problème des réparations que par une action concertée de tous les Alliés.

C'est l'évidence même.

Aussi la France est-elle pour l'action concertée avec tous ses alliés et elle sait trop l'importance qu'il y a pour elle à avoir l'Angleterre avec elle, pour ne pas prêter une oreille complaisante au dernier prononcé du ministre des Affaires Etrangères.

La France tout entière est pour l'action concertée, à la condition bien entendu qu'il s'agisse d'une action concertée pour appliquer le traité de Versailles, que nos amis britanniques ne songent sans doute pas à traiter comme un chiffon de papier.



PIERRE LOTI EST MORT

Paris.—Pierre Loti, un des écrivains les plus célèbres de nos jours, est décédé le 10 à Hendaye, France. Il était souffrant depuis longtemps. A son chevet se trouvaient ses enfants et quelques amis intimes. Ses dévoués se relayaient dans un tombeau qu'il a fait construire sur l'île d'Oleron, dans l'Atlantique, sur la côte de la Charente Inférieure.

Ses productions littéraires sont jugées par les critiques les plus sévères comme étant parmi les plus belles de la littérature française. Son vrai nom était Louis Marie Julien Vrai. Il est né à Rochefort en 1865 et à 17 ans s'est fait inscrire dans l'école de la marine. C'est par ses voyages en Orient qu'il est arrivé à produire des pièces magnifiques dans lesquelles on trouve un beau mélange d'histoire et d'amour. Il a publié "Azalaye" quand il avait 26 ans. "Le Roman d'un Spahi" et "La Dame Blanche de la Casbah", "Pêcheur d'Islande", "Madame Chrysanthème" et "Fantômes d'Orient" sont parmi les mieux connus de ses livres.

La Maladie de la Danse

Nous lisons dans le Figaro: Elle ne date point d'aujourd'hui; il suffit de feuilleter les vieux livres. On croit lire les journaux de ce temps-ci: "Une femme du bas peuple (qui en était atteinte) fut conduite à Bâle par des gardiens de la ville. Les autorités avaient désigné plusieurs hommes solides qui devaient tour à tour, en se relayant, danser jour et nuit avec elle. Cela dura d'un mois sous les yeux de beaucoup de spectateurs et avec de rares interruptions quoique la peau des pieds de la femme en fut usée. De temps à autre elle était obligée de s'asseoir pour manger ou pour dormir. Pendant ce temps, elle remuait le corps comme si elle dansait jusqu'à ce qu'enfin elle perdit ses forces, ne put plus se tenir debout et dut cesser de danser. Elle fut alors portée à l'hôpital où on lui rendit des forces et où elle guérit peu à peu."

Ce fait singulier de chorea major, raconté par le médecin Félix Platner, devait se passer aux environs de 1550.

Un siècle plus tôt, à Zurich, il est mentionné dans le livre: Des conseils et de la justice, qu'un certain Hans Schildknecht—mélancolique victime, on va le voir, de son esprit charitable—regardait et vit un pauvre homme qui l'interpella en lui demandant aide et secours et qu'alors, au nom de Dieu et de sa chère mère, il l'avait aidé dans son malheur et qu'il avait dansé avec lui et que quatre compagnons s'étaient quêtés de lui.

Qu'étaient donc cette maladie? Un médecin d'Ulm, Horstius, nous renseigne avec une clarté qu'on regrette de ne pas toujours trouver chez les auteurs modernes. En 1625, il a causé avec quelques-unes de ces femmes qui allaient tous les ans guérir leur chorea major en dansant à la chapelle de Sainte-Guy, de Drefelhausen.

Quoique je sache que quelques auteurs, en contradiction avec les auteurs arabes, n'admettent rien de convulsif dans la danse de Saint-Guy, mais y voient plutôt une maladie mentale de laquelle résulte une impulsion perverse et un besoin de danser, je crois cependant qu'il y a là des mouvements convulsifs et que plus que ces femmes assuraient que, pendant plusieurs semaines avant de se rendre à la chapelle de Saint-Guy, elles avaient souffert de tiraillements de tous les membres avec de la lassitude et de la lourdeur de tête qu'elles avaient conservées jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées au lieu de la danse et qu'elles eussent entendu les instruments de musique dont on jouait pour elles."

Ainsi, dira-t-on, il s'agissait alors d'une vraie maladie... Mais, au fait, les champions dont on nous parle aujourd'hui sont-ils réellement indemnes de toute affection mentale ou convulsivante? On voudrait pouvoir l'affirmer. Dans tous les cas, il ne semble pas que les municipalités d'aujourd'hui soient assez charitables pour déloger quelques gens solides ou quelques belles filles muscées aux fins d'aider les modernes clients de Saint-Guy à battre les records et à passer leur "impulsion perverse" en dansant.

DEUX REINES AMIES



Nous avons ici un très bonne photographie de la Reine Victoria Eugénie d'Espagne et de la Reine Elizabeth de Belgique. La photographie a été prise dernièrement pendant que le roi et la Reine d'Espagne étaient les hôtes des souverains belge. Il y a entre ces deux femmes une grande amitié.

CELEBRE PASTEUR ANGLICAN FAIT L'ÉLOGE DE LA FRANCE

Dans un article dû à la plume du doyen Hinge, le célèbre pasteur anglican de la cathédrale de Saint-Paul, de Londres, on lit qu'il est plus difficile pour un Anglais de s'entendre avec un Français qu'avec un Danois, un Hollandais, voire même un Allemand, et cela en raison même de l'idiosyncrasie si dissemblable des deux peuples.

Aussi l'ecclésiastique, comprenant combien l'entente franco-britannique est nécessaire à la paix et à la prospérité du monde, juge-t-il absolument nécessaire de rappeler à l'opinion publique anglaise "les qualités exceptionnellement brillantes" des Français.

"Dans l'antiquité, on disait, dit le doyen Hinge, que détruire Athènes se serait aveugler la Grèce. Lorsque la France était en danger, au début de la guerre, nous avons tous senti que détruire la France, ce serait crever les yeux à l'Europe. La France est, sans aucun doute, la plus civilisée des nations du monde et le pays où l'art de vivre est le mieux compris."

RESPECT A LA LOI

Dans une lettre adressée au gouverneur Smith, à Albany, M. Patrick H. "American Unity League" et le Ku Klux Klan de l'Etat de New-York d'avoir lancé un défi à la loi exigeant que les sociétés secrètes, non incorporées, liées par serment et ayant un nombre de membres dépassant trente, remettent leurs listes au secrétaire d'Etat. M. O'Donnell a offert au bureau de renseignements de la ligue, qui a été formée pour faire opposition au Ku Klux Klan, d'obtenir la liste des membres du Klan de l'Etat de New-York, pourvu que l'Etat veuille en supporter les frais.

En présence de ce que l'on considère comme une violation de la loi Walker récemment adoptée, qui exige que des associations telles que le Ku Klux Klan remettent les listes de leurs membres au secrétaire d'Etat, le gouverneur Smith a déclaré qu'il verrait à ce que la loi soit mise en vigueur. Il a dit qu'il était décidé à ce qu'aucune négligence de la part des attorneys de districts locaux ne se produise, qui pourrait empêcher l'attorney général de l'Etat de poursuivre les délinquants.

La loi Walker qui a été signée mercredi donne au Klan et aux autres sociétés secrètes dix jours pour envoyer à Albany leurs certificats d'enregistrement et leurs listes. Les dix jours expireront samedi. En raison du fait que la limite de temps n'est pas encore arrivée, l'Etat ne peut pas prendre connaissance officielle des déclarations des chefs du Klan, refusant de se conformer à la loi.

Les Klan se sont divertis cette dernière fin de semaine par un certain nombre de cérémonies solennelles auxquelles ont été admis plusieurs milliers de nouveaux adeptes.

Les réunions de cette fin de semaine se sont tenues de Niagara Falls au Long Island. A toutes ces réunions, une pompe extraordinaire a été déployée, comprenant les décorations habituelles de croix et de lumières éclairées, et parmi laquelle prévalaient les mots de passes murmurés et les robes blanches des membres. La plus solennelle de ces cérémonies a été celle de Eastport.

LES DROITS DE L'HOMME

Paris.—Quand on adopta la devise républicaine de Liberté, Egalité, Fraternité, quelques esprits simplistes crurent que le mot égalité impliquait que tous les citoyens devaient être égaux en tout et pour tout.

Robespierre le dérompa en rappelant, dans un discours prononcé au Club des Jacobins que la déclaration des Droits de l'Homme placée en tête de la Constitution de 1791 explique que la loi est la même pour tous soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoir. "Entendre l'égalité au delà, dit Robespierre, serait non seulement une injustice, mais une absurdité se heurtant à des impossibilités morales et matérielles."

DES REPRESENTAILES PREVUES

Paris.—Les vaisseaux français qui attendront New-York, après la mise en vigueur du nouveau règlement qui défend aux navires étrangers portant des boissons alcooliques d'entrer, dit-on, les ports américains, auront leurs liqueurs habituelles. Les Français croient que l'attitude amicale de l'Amérique à l'égard de la France rendra possible des arrangements qui permettront aux vaisseaux français de porter des liqueurs alcooliques. En attendant, des projets de représailles sont conçus pour le cas où les Américains ne seraient pas conciliants.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Ter Avril 1923, les tableaux de recensement pour la formation des classes, qui étaient précédemment établis au mois de Novembre, doivent être publiés le 1er Juin de chaque mois.

En conséquence, tous les jeunes gens nés en France ou en Amérique de parents français dans le courant de l'année 1904 sont priés de vouloir bien faire leur déclaration le plus tôt possible au Consul Général de France.

Il leur est rappelé que, s'ils se sont fixés en Amérique avant l'âge de 18 ans, ils peuvent obtenir des sursis d'appel renouvelables chaque année qui les dispensent en fait du service militaire. Les jeunes gens venus en Amérique après l'âge de 18 ans, mais qui ont besoin d'y prolonger leur séjour pour continuation d'études, peuvent obtenir des sursis renouvelables jusqu'à l'âge de 25 ans.

La condition essentielle pour bénéficier des sursis indiqués ci-dessus est de prendre part aux opérations des Conseils de Révision en France. Faute de faire leur déclaration au Consul Général et de remplir les formalités qui leur seront indiquées, les jeunes Français en mesure d'obtenir le bénéfice des dispositions particulières de la loi militaire seraient pris hors absents en France et déchu de tout droit à des sursis.

Le Casque de Magellan

On peut trouver des trésors historiques même chez les indigènes des Iles Philippines. En effet, le major Selton, de l'armée américaine, vient de découvrir chez un chef indigène du pays le casque que Magellan portait en 1521, lorsqu'il fut tué aux Philippines, dans un combat soutenu contre une tribu rebelle, qui avait méconnu l'autorité du roi de Zébu, vassal du roi d'Espagne.

Ce casque, quoiqu'il soit, paraît-il, un peu endommagé par les coups reçus au cours du combat, qui lui saurèrent quelques déchirures et bosses, est encore en assez bon état. Le major Selton l'acheta pour une somme insignifiante.

Nombre de journaux espagnols demandent que ce trophée de l'illustre voyageur soit ramené en Espagne, où sa place est marquée. Il se peut que les Etats-Unis jugent, de leur côté, que la gloire de Magellan est également chère aux habitants du Nouveau Monde...

On vient d'inventer un nouveau balai dans lequel on peut introduire un petit tube qui laisse passer un léger filet d'eau pour humecter les tapis pendant que l'on balaye.

En Ville et aux Environs

Nouvelles Locales

CLASSES D'ÉTÉ A TULANE
Les enregistrements d'élèves pour les classes d'été à l'Université Tulane dépassent par 150 les enregistrements de l'année dernière, d'après une annonce faite hier par le professeur Bechtel. L'année dernière il y avait 1100 élèves. Tous les états du sud et du nord, l'est comme l'ouest, sont représentés. Tulane remplit un grand rôle dans le domaine de l'instruction, et par ce fait donne une renommée à la Nouvelle-Orléans comme étant un centre d'instruction le plus important.

SOCIÉTÉ DU 14 JUILLET
La société du quatorze Juillet s'intéresse activement au programme pour la fête qui aura lieu au Fair Grounds le 14 Juillet pour le bénéfice de la caisse de l'école. D'après les dires de ceux qui sont au courant de ce qui se prépare, on peut s'attendre à une célébration de la fête nationale française la plus brillante.

JOHN V. BROMBACH
John V. Brombach, de la Nouvelle-Orléans vient de se couvrir de gloire à West Point. Ses études ont été les plus brillantes. Il a été nommé à l'académie par M. Dupré. C'est pour nous un plaisir de noter qu'un des nôtres a su se distinguer de telle façon.

ACCIDENTS D'EAU
Il est à regretter qu'un si grand nombre d'accidents chaque année sur les bords de mer, dans le Lac Pontchartrain et dans le fleuve n'appartient pas un leçon à ceux qui s'y rendent souvent pour se distraire. Bien des nageurs trouvent la mort dans des eaux peu profondes, et les gamins qui se croient bon nageurs risquent souvent leur vie pour rien. Des écriteaux devraient être postés dans les endroits où il existe un danger. Espérons que les autorités de la ville insisteront à ce que les baigneurs prennent des précautions.

Dans les Paroisses

UN DON MAGNIFIQUE
On mande de Hammond que la paroisse de Tangipahoa a approuvé un don de \$15,000 au bénéfice de l'Hôpital de Charité, et que la somme sera à la disposition de l'administration sous peu. M. Charles Black, président du police jury, a fait les éloges de l'hôpital et a demandé que cette somme soit soustraite sans délai. Il a été décidé par ses confrères à l'unanimité.

UNE ROUTE ENTRE LAKE CHARLES ET NOUVELLE IBERIE
Les habitants de la Nouvelle-Iberie et de Lake Charles viennent de proposer la construction d'une grande route reliant ces deux villes. Le chemin sera nommé "Lafitte Cut Off," du Spanish Trail. Cette route est considérée comme nécessaire au développement de ces régions, et le projet est réalisé cette année on peut s'attendre à l'établissement de plusieurs industries dans ces villes.

CLOTURE D'ÉCOLES
Les écoles de Pointe à la Hache qui ont annoncé les vacances d'été hier font savoir que la saison de 1922-23 a été une des plus prospères de la paroisse depuis nombre d'années. Nous n'avons pas les chiffres d'élèves qui ont reçus de l'instruction pendant les neuf mois, mais on nous assure que les instituteurs et les institutrices sont satisfaits. Espérons que les jeunes gens de la paroisse sauront profiter des avantages qui sont à leur disposition en ce qui concerne l'instruction l'année prochaine.

UNE OPINION ANGLAISE
Il est assez malaisé de juger de l'état exact de l'opinion anglaise par rapport à la politique française dans la Ruhr. Il y a lieu, cependant, de croire que les dépêches ne nous renseignent que très insuffisamment à cet égard, sinon de manière fort partielle. Et la preuve nous est fournie par cet extrait d'un journal anglais: "Un journaliste anglais, qui résume chaque semaine les événements et l'état d'esprit de la Grande-Bretagne, dans le 'Near East', qui circule dans tout l'Empire britannique, est beaucoup plus près de la vérité que les compatriotes de Blücher, lorsqu'il écrit: 'Je suis convaincu, je le répète, que si notre gouvernement avait marché avec la France dans la Ruhr, il aurait été soutenu par la nation. Nulle part on n'entend exprimer de sympathie pour l'Allemagne, sauf parmi les pacifistes et les déracinés, et vraiment nous ne tremblons pas autant que nous le devrions à la pensée des 'résultats mondiaux désastreux' que d'effreux politiciens nous font prévoir comme l'issue inévitable des mesures prises par la France. Ces gens-là, ainsi que l'engagement égoïste qui leur fait choisir ses mercenaires, étaient certains que le franc allait tomber effroyablement (la régénération de l'Europe elle-même était en jeu); mais le gouvernement français a tenu bon, et le franc aussi, à notre grande stupéfaction, je l'avoue, mais à notre joie infinie... Traiter la France de 'réactionnaire', et s'imaginer qu'on a ainsi réfuté sa thèse, ce n'est pas le moyen d'exciter contre elle les hommes de notre génération, qui connaissent beaucoup mieux la France que nos politiciens et nos financiers ne pourront jamais la connaître, à moins qu'ils ne prennent eux-mêmes un fusil dans la prochaine guerre.'"

Traite Franco-Canadien

Le Sénat a fait lecture de la seconde lecture au projet de loi pour ratifier le traité commercial avec la France et il a adopté en comité tout les articles sauf trois du projet de loi sur les monopoles.

Parlant sur le traité français le sénateur C.-P. Beaubien a dit qu'il y avait deux conditions qui rendaient difficile actuellement le commerce avec la France. C'est d'abord la dépréciation de la valeur du franc, puis le peu que connaît le peuple français des produits canadiens. Dès que le franc aura regagné sa valeur normale, et on peut s'attendre à ce que ce soit bientôt, notre commerce avec la France deviendra considérable. On s'efforce aussi de faire connaître à la France l'importance et la valeur des produits canadiens. Il donne en exemple le développement du commerce du saumon en conserve entre la France et le Canada pour montrer ce qui pourrait être fait si le peuple français était renseigné sur notre commerce.

"Le traité dit le sénateur Beaubien a fait disparaître un désavantage qui affectait le Canada au profit des Etats-Unis lorsque ces pays commercent avec la France. Et ce traité, croit-il aura une très grande valeur pour le Canada. Nous avons accordé des taux fixes à la France mais il était impossible de faire autrement. Par ce traité nous avons obtenu des concessions très avantageuses et le Canada est dans une meilleure situation vis-à-vis des autres nations qui ne jouissent pas du traitement de la nation la plus favorisée qu'il n'était en 1921. C'est un important facteur que les droits sur nos principales exportations n'aient pas été changés.

Le projet de loi franchit ensuite l'étape du comité.

LE MARECHAL ET LA VILLAGEOISE
Comme le train du maréchal Foch regagnait la frontière de Tchécoslovaquie, après le séjour triomphal de l'illustre soldat en Pologne, le mécanicien aperçut soudain sur la voie une femme qui faisait, à l'aide d'un mouchoir rouge, des signaux pressants pour que le convoi s'arrêtât.

Il stoppa.

—Mes deux fils, dit la vieille,—une villageoise du voisinage,—ont servi en France sous les ordres du maréchal et ils ont été tués là-bas. J'aurais voulu lui dire que j'en ai plus de fierté que de douleur.

Le maréchal fit monter la femme dans son wagon et l'embrassa avec émotion.

Lui, il accepta les provisions: poulets, œufs, et beurre, que la vieille maman avait en la touchante pensée de lui apporter en offrande.

LE VATICAN ET LA GUERRE

La "Tribuna" de Rome affirme que dans les archives du ministère de la guerre, à Munich, Bavière, on a mis à jour des documents authentiques établissant d'une façon irréfutable que, dès le début du conflit mondial qui éclata en 1914, le gouvernement bavarois avait reçu l'assurance que le Vatican approuvait la déclaration de guerre par l'Autriche et la Serbie.

Devant ces résolutions, le Vatican observe la plus grande réserve. Il paraît que le responsable de cette grave déclaration serait le Cardinal Merry del Val, l'impulsif Espagnol, qui à cette époque était secrétaire d'Etat du régime pontifical. Mgr. Merry del Val était favorable à la guerre, et comme il avait une grande influence sur le Pape Pie X, cela explique pourquoi ce dernier, durant toute la guerre, manifesta des sympathies aux Empires centraux.

L'ambassadeur von Ritter, représentant du gouvernement bavarois à Rome, vient d'avoir une longue entrevue avec les autorités du Vatican au sujet des révélations émanant de Munich et de Berlin.

L'AMERICAIN ET M. MILLERAND

Le président de la République française a fait dernièrement sans s'en douter, d'excellente propagande française en acceptant un petit verre de vin d'Anjou à la Foire de Paris.

Un visiteur américain, le directeur d'une grosse manufacture de balances automatiques de Chicago, se trouvait à point dans le Hall des vins de France pour voir M. Millerand et le général Berdoulat déguster en connaissance un peu de cette inoffensive boisson qu'un fureur hypocrite a bannie des Etats-Unis. Ravi d'avoir pu, sans la moindre difficulté, s'approcher à deux pas du président de la République, notre Américain sentit son sang bouillonner dans ses veines lorsqu'il vit les membres du cortège s'aligner en laissant intacts, sur la table, deux ou trois verres servis. "Pour Dieu! s'écria-t-il, si je pouvais seulement boire du vin de la même bouteille que le président de la République!" L'aimable propriétaire du stand assisté, lui offrit un des verres, trinquas, échangea quelques phrases en anglais. "C'est incroyable, disait l'Américain en s'en allant. Depuis trois mois, j'ai voyagé dans toute l'Europe. Il n'y a qu'en France ou j'ai rencontré un esprit démocratique semblable à celui d'Amérique: il n'y a qu'en France ou aux Etats-Unis qu'un simple citoyen peut boire du vin de la même bouteille que le président de la République. Quelle bonne histoire pour le club! C'est à mettre dans les journaux."

LES FEMMES TRIOMPHERONT

New-York.—Mme C. C. Cuit, présidente de l'Alliance internationale des suffragettes, est arrivée hier soir, de Rome, où elle a assisté au congrès de cette association. Elle a dit qu'elle se félicitait de ce que, dans 25 ans, le suffrage féminin sera universellement adopté et que la France et l'Italie seront les deux prochaines nations européennes à accorder le suffrage aux femmes.

Si Mussolini restait au pouvoir encore un an, dit-elle, les femmes voteraient en Italie.